

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 AVRIL 2012
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

I. ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.

1) Tableau du Conseil Municipal : installation d'un nouveau Conseiller Municipal.

Monsieur Cyrille YVART nous a informés par courrier en date du 16 avril 2012, de sa démission au poste de Conseiller Municipal. Aussi, en application de l'article L.270 du Code Electoral, Madame Christine LOVERGNE, candidate suivante sur la liste « Ensemble réussir Le Portel », a été invitée à prendre place au Conseil Municipal.

2) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 16 février 2012. ADOPTE

Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du jeudi 16 février 2012.

II. PERSONNEL

➤ *RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.*

3) Surveillance de la plage : recrutement du personnel saisonnier. ADOPTE

Afin d'assurer la sécurité de la plage durant la saison balnéaire, le Conseil Municipal avait autorisé, par délibération n°2002-15 en date du 27 mars 2002, chaque année pour les mois de juillet et août le recrutement de cinq agents chargés de la surveillance de la plage titulaires du diplôme de Maître-Nageur-Sauveteur, du Brevet d'Educateur Sportif des Activités de Natation (BESAN) 1^{er} degré, ou du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), du permis côtier et du permis B. Depuis, cette équipe a été renforcée, c'est pourquoi, il y a lieu d'ajuster la délibération ouvrant le nombre de postes saisonniers correspondants pour passer à six agents.

4) Expérimentation de l'entretien professionnel annuel d'évaluation du personnel. ADOPTE

Aux termes de la loi du 26 janvier 1984, article 76-1, l'autorité territoriale peut se fonder en 2010, 2011 et 2012, à titre expérimental, sur un entretien professionnel annuel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de la collectivité, en substitution de la procédure de notation. La mise en application des entretiens professionnels à tout ou partie des fonctionnaires de la collectivité, est subordonnée à une délibération.

III. URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX

➤ *RAPPORTEUR : Monsieur TURCK*

5) Convention de mise à disposition du logiciel Dialège par EDF pour le suivi des consommations d'électricité sur Internet. ADOPTE

Le Conseil Municipal a approuvé la convention avec EDF pour la mise à disposition du logiciel Dialège pour le suivi des consommations d'électricité sur Internet, qui permettra de faciliter le suivi des factures d'électricité, de posséder une vue globale et partagée des éléments de consommation et de coût en matière d'électricité pour l'ensemble des sites retenus.

6) Participation pour voiries et réseaux : 40 rue Charles Lamarre. ADOPTE

Afin de permettre la réalisation de la construction de la future salle de sports au 40 rue Charles Lamarre, la Commune de Le Portel doit avancer les fonds nécessaires à une extension du réseau électrique qui sera à 100 % à la charge du Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais.

Le montant des travaux estimé par ERDF s'élève à 21.602,70 Euros HT.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

- 7) Réfection de voiries et trottoirs dans diverses rues de Le Portel : Avenant. ADOPTE**
Il est prévu de passer un avenant au marché passé avec l'entreprise SCREG de réfection de voiries et trottoirs (2011-2). Le montant de l'avenant qui est de 21.541,07 Euros HT porte le montant du marché de 138.479,07 Euros HT à 160.020,42 Euros HT.
- 8) Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'espace Philippe Noiret (ex Casino – Cinéma des Familles) : Avenant. ADOPTE**
Le Conseil Municipal a approuvé l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Casino – Cinéma des Familles qui sera passé avec l'atelier d'architecture IDEA. L'avenant a pour objet de fixer les nouveaux coût prévisionnel des travaux, taux de rémunération et forfait de rémunération définitif.
- 9) Mission de contrôle technique - Aménagement de l'espace Philippe Noiret (ex Casino – Cinéma des Familles) : Avenant. ADOPTE**
Il convient de passer un avenant au marché passé avec la société QUALICONSULT de mission de contrôle technique pour l'aménagement du Casino – Cinéma des Familles. Le montant de l'avenant qui est de 560 Euros HT porte le montant du marché de 4.280 Euros HT à 4.840 Euros HT.

IV. **FINANCES**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur LECRIVAIN.*

- 10) Fiscalité locale 2012 : vote des taux. ADOPTE**
Le Conseil Municipal a fixé les taux d'imposition 2012 (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, et Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).
- 11) Budgets Primitifs 2012 : Ville, Assainissement ADOPTE**
Le Conseil Municipal a voté les Budgets Primitifs 2012 « Ville et Assainissement ».
- 12) Admission en non-valeur de titres.**
Il s'avère nécessaire de reconnaître l'admission en non-valeur des plusieurs titres : titre 637 de 2008, des titres 377, 382, 870, 882, 894, 1053, 1184, 1249 et 1250 de 2009, des titres 18, 189, 210, 311, 616, 957 de 2010 ainsi que de l'ordre de reversement n°662750232 de 2010, pour un montant global de 1.743,91 Euros.
- RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*
- 13) Subventions 2012 aux Associations ADOPTE**
Le Conseil Municipal a approuvé le montant des subventions qui seront accordées aux associations pour l'année 2012.
- 14) Signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et le Centre Social Espace Carnot. ADOPTE**
Il convient d'établir une nouvelle convention annuelle d'objectifs et de moyens entre la Commune et le Centre Social Espace Carnot, pour l'exercice budgétaire 2012. Par conséquent, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- 15) Signature d'une convention entre la Commune et l'Etoile Sportive Saint Michel Le Portel Côte d'Opale « E.S.S.M. ». ADOPTE**
Dans le cadre du soutien aux clubs sportifs, le Conseil Municipal vient de décider d'attribuer une subvention à l'Etoile Sportive Saint Michel Le Portel Côte d'Opale pour l'exercice budgétaire 2012.
Par conséquent, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention de participation au développement du sport entre la Commune et l'E.S.S.M.

ADOPTE

16) Signature d'une convention de partenariat pour la pratique du sport de haut niveau entre la Commune et la Société Anonyme Sportive Professionnelle Etoile Sportive Saint Michel (S.A.S.P. E.S.S.M. LP CO).

Le versement des subventions aux clubs sportifs professionnels est soumis à une réglementation particulière, entres autres la signature d'une convention financière et la production d'un certain nombre de documents budgétaires. Considérant que le Conseil Municipal vient de décider d'attribuer une subvention à la S.A.S.P. E.S.S.M. LP CO pour l'exercice budgétaire 2012, dans le cadre du soutien aux clubs sportifs de haut niveau, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention d'objectifs entre la Commune et la S.A.S.P. E.S.S.M. LP CO.

V. CULTURE / DANSE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur DESCAMPS*

17) Signature d'une convention entre la Commune et l'association la Musicale Porteloise. **ADOPTE**

Dans le cadre du partenariat entre la Commune et l'association la Musicale Porteloise, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens, pour la période du 1^{er} mai 2012 au 30 avril 2013.

VI. ACTIONS JEUNESSE

➤ RAPPORTEUR : *Madame BLOND.*

18) Mini-camps été 2012 : Fixation des tarifs. **ADOPTE**

Le Conseil Municipal a approuvé l'ouverture de mini-camps d'une semaine pour les enfants âgés de 9 à 14 ans, en juillet et août 2012 et à en fixer les tarifs.

19) Accueils de Loisirs Sans Hébergement : Fixation des tarifs 2012. **ADOPTE**

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs 2012 des Centres d'Accueils de Loisirs maternels pour les enfants de 3 à 5 ans et des Centres d'Accueils de Loisirs pour les enfants de 6 à 14 ans.

20) Organisation de deux séjours de vacances du 18 au 31 juillet 2012 à BELLEVAUX (Haute Savoie) et à MANDELIEU LA NAPOULE (Littoral méditerranéen). **ADOPTE**

Le Conseil Municipal a approuvé l'organisation de deux séjours de vacances du 18 au 31 juillet 2012 et en a fixé la participation financière. Le premier séjour aurait lieu à BELLEVAUX (Haute Savoie) et le second à MANDELIEU LA NAPOULE (Littoral méditerranéen).

VII. TOURISME

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur MARIETTE.*

21) Classes d'Éveil et de Découverte du Mont de Couppes : Fixation des tarifs pour l'année 2013. **ADOPTE**

Le marché des « séjours scolaires et éducatifs » étant toujours en difficulté, il serait inopportun d'appliquer une augmentation tarifaire calquée sur l'inflation (environ + 2 %). Cependant, le fonctionnement de la structure ne devant pas peser sur les comptes de la collectivité, il est proposé au Conseil Municipal une hausse de 30 centimes d'Euros sur les forfaits proposés, soit + 1,01 % en Pension complète. Quant au tarif des animations, il reste identique à celui de l'année précédente.

Le Conseil Municipal a approuvé les tarifs pour l'année 2013 des Classes d'Eveil et de Découverte du Mont de Couppes.

VIII. INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

➤ RAPPORTEUR : Madame BLOND – Monsieur CAMBIER

22) Pour information du Conseil Municipal : Organisation du 13ème Forum de l'emploi - salle Yves Montand à Le Portel-Plage - le mercredi 23 mai 2012.

➤ RAPPORTEUR : Monsieur POQUET

23) Note d'information sur le PRE « Programme de Réussite Educative de Le Portel ».

IX. COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

Délibération n°2008-107 en date du 9 octobre 2008

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

✓ **Base de char à voile – Tarif de groupe pour adultes.**

Par arrêté municipal n°2012-38 en date du 31 janvier 2012, le tarif relatif au stage de char à voile à l'attention des titulaires de la carte « Pass » a été fixé à 30 euros par semaine pour les personnes ne résidant pas sur la Commune de Le Portel.

✓ **Après-midi dansant organisé par le service seniors le vendredi 10 février 2012.**

Monsieur le Maire a fixé la participation financière à un après-midi dansant le vendredi 10 février 2012 à la Salle Yves Montand à 7 Euros pour les adhérents et à 9 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait une boisson, une pâtisserie et l'animation) - Arrêté municipal n°2012-40 en date du 6 février 2012.

✓ **Sortie organisée à Winnezele par le service seniors le jeudi 1^{er} mars 2012.**

La participation financière d'une sortie à Winnezele au restaurant « L'Oasis » suivie d'un repas dansant, organisée le jeudi 1^{er} mars 2012, a été fixée, par arrêté municipal n°2012-41 en date du 6 février 2012, à 42 Euros pour les adhérents et à 44 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait le transport, le repas et l'animation).

✓ **Régie de recettes « Manifestations et productions culturelles » : Bal carnavalesque du mardi 21 février 2012 : Fixation des tarifs.**

Par arrêté municipal n°2012-43 en date du 6 février 2012, Monsieur le Maire a fixé la tarification suivante à l'occasion du bal carnavalesque organisé salle Yves Montand, le mardi 21 février 2012 :

- prix d'entrée : 5 euros par personne
- boisson (soda) : 0,50 euro
- boisson (bière sans alcool) : 1 euro
- café : 0,50 euro
- sandwich : 1 euro

✓ **Stages jeunes organisés pendant les vacances de février 2012 (préparation au festival de rue).**

Quatre stages ont été organisés pendant les vacances de février, à l'attention des jeunes titulaires ou non de la carte « pass-jeunes ». La participation financière a été fixée par arrêté municipal n°2012-45 en date du 14 février 2012 comme suit :

Stages	Participation Financière
De préparation au festival de rue	10 €
De jonglerie de feu	2 €
D'échasses urbaines	2 €
De jazz Manouche	4 €

✓ **CAJ (Club House) sortie à l'Inquest de Lille – Vendredi 9 mars 2012.**

Par arrêté municipal n°2012-46 en date du 14 février 2012, Monsieur le Maire a fixé à 10 euros la participation financière à une sortie à l'Inquest de Lille, organisée le vendredi 9 mars 2012, à l'attention des titulaires de la carte « pass-jeunes » fréquentant habituellement le CAJ (Club House).

✓ **Sortie organisée le mardi 13 mars 2012 : Spectacle « de Paris à Broadway » au Palais de l'Europe du Touquet.**

La participation financière à une sortie organisée le mardi 13 mars 2012, au Palais de l'Europe du Touquet, à l'occasion du spectacle de danse « de Paris à Broadway », a été fixée à 32 Euros pour les adhérents et à 34 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait le transport et le spectacle) - Arrêté municipal n°2012-67 en date du 5 mars 2012.

✓ **Après-midi dansant organisé par le service seniors le vendredi 30 mars 2012.**

Par arrêté municipal n°2012-68 en date du 5 mars 2012, la participation financière à un après-midi dansant organisé le vendredi 30 mars 2012 à la Salle Yves Montand, a été fixée, à 7 Euros pour les adhérents et à 9 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait une boisson, une pâtisserie et l'animation).

✓ **Régie publicitaire : tarifs des encarts publicitaires de la brochure Festiv'été 2012.**

Conformément à l'arrêté municipal n°2012-87 en date du 23 mars 2012, la réalisation de la brochure « Festiv'été brochure de présentation des festivités de la saison estivale 2012 » se fera en application de la grille tarifaire suivante :

Emplacement	Quadrichromie
1/8 page	79 €
1/4 page	158 €
1/2 page	236 €
1 page	314 €

✓ **Base de char à voile – stages pendant les vacances de Pâques.**

Deux stages véliques seront organisés pendant les vacances de Pâques :

- 5 jours : du 23 au 27 avril 2012 : 15 euros pour les enfants Portelois – 30 euros pour les extérieurs

- 4 jours : du 30 avril au 4 mai 2012 : 12 euros pour les enfants Portelois – 24 euros pour les extérieurs

Arrêté municipal n°2012-88 en date du 24 mars 2012.

✓ **Mise en place d'une activité Zumba Fitness et tarification.**

Le Service des Sports met en place une nouvelle activité « Zumba Fitness » le mardi de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle Yves Montand. Tarification : 3 euros le cours - Abonnement : 10 cours + 1 gratuit = 30 Euros.

La mise en place de cette nouvelle activité ainsi que sa tarification ont été fixées par arrêté municipal n°2012-112 en date du 6 avril 2012.

X. **MANIFESTATIONS**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

✓ **Principales manifestations programmées au cours du 2ème trimestre 2012 :**

→ Samedi 21 avril : Bar des mémoires sur les évolutions du quartier de Capécure patrimoine et histoire portuaire, activité portuaire et mutations. Les échanges seront accompagnés d'extraits de films, de lectures de textes sur la pêche, le paysage maritime – Organisateur : Ville et Association Mémoires du Travail - Le Portelois 16H - Renseignements 03-91-90-14-00

→ Mercredi 25 avril : Infos jobs d'été - Salle du Conseil Municipal - 14 H à 17 H

→ Dimanche 29 avril : Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation -Défilé, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et réception en Mairie – Organisée par la Ville et l'Association Patriotique - Rassemblement Cour de la Mairie pour le départ du défilé 10 H 45

→ Mardi 1er mai : 9ème ronde du Fort de l'Heurt - Course pédestre sur route - départ et arrivée au Mont de Coupes - renseignements et inscriptions Jean Pierre HANON au 03-21-91-51-43 – Organisée par l'Amicale Le Drapeau et la Ville - A partir de 14 H

→ Ducasse du Centre du 5 au 20 mai

→ Du 5 mai au 2 juin : Exposition "Le Portel dans les années 60" (photos, cartes postales, affiches et projection d'archives vidéo du groupe Portelois Heavy Moonshine) à la Médiathèque

→ Samedi 5 mai : Grande journée sport psychédélique

• Tremplin rock - Jardins de la Médiathèque - 15 H

• Soirée Les diables de l'Olympe - Gala de catch et concert du groupe de rock garage so sixties "Sheetah et les Weissmuller" - 3 €- Salle Yves Montand - 20 H

- Mardi 8 mai : Fête de la Victoire - Défilé, dépôt de gerbe au Monument aux Morts et réception en Mairie – Organisée par la Municipalité, l'association Patriotique et la Musicale Porteloise - Rassemblement Cour de la Mairie à 10 H 45
- Samedi 12 mai : Kfé philo - Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant - Le Flobart - Renseignements au 03-91-90-14-00 - 16 H 30 à 18 H
- Samedi 19 et dimanche 20 mai : Bboy France Festival de Danse Hip-Hop - qualifications Grand Nord (renseignements : Centre Municipal de Danse 06-15-86-46-78) – Organisateur : B.Boy France et la Ville - Entrée payante - Salle Carpentier
- Dimanche 20 mai : Concours Hippique (chevaux et poneys - jeunes cavaliers - ouvert à tout cavalier - piste en herbe) - renseignements au 03-21-31-67-16 / 06-07-46-11-82 – Organisé par l'Association Porteloise de Soutien aux Activités Equestres - entrée libre et gratuite - Parc de la Falaise - A partir de 9 H 30
- Samedi 26 mai : C. pas Voler - Carl est un bossu qui rêve de voler. A force de tentatives, de rencontres et d'expériences, il devra trouver en lui-même le moyen imaginaire qui conduit à l'envol. Jouant des voix, des papiers, d'un parasol et de tout un bric à brac, Stéphane Alex donne vie à une multitude de personnages tantôt pathétiques, tantôt cocasses, pour aborder des sujets tels que la différence, les conventions, mais aussi le dépassement de soi... - A partir de 6 ans - Jardins de la Médiathèque - renseignements au 03-91-90-14-00 - 15 H
- 26 - 27 et 28 mai : Tournoi International Cadets - ESSM - Salle Carpentier
- Dimanche 27 mai : Braderie de la Pentecôte - Particuliers et professionnels - inscriptions au Service Technique de la Mairie - Boulevard Lyautey et avenue de Béthune - 7 H à 19 H

- Jusqu'au 2 juin : Exposition "Le Portel dans les années 60" (photos, cartes postales, affiches et projection d'archives vidéo du groupe portelois Heavy Moonshine) à la Médiathèque
- Samedi 2 juin : Repas des aînés - Salle Carpentier - 12 H
- Dimanche 3 juin :
 - Fête du Parc - Avec la participation de nombreuses associations. Office de Tourisme - Entrée gratuite - Parc de la Falaise - 10 H à 19 H
 - Vide-grenier à Henriville - Réservé aux particuliers - inscription au Service Technique de la Mairie - rues Charles Lamarre et Georges Clemenceau - 7 H à 19 H
- Vendredi 8 juin : Présentation des Festiv'été - Comité des Fêtes - Salle Yves Montand - 20 H 30
- Samedi 9 juin : Kfé philo : Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant - Dans les jardins de la Médiathèque - 16 H 30 à 18 H
- Vendredi 15 juin : Gala cirque - acrosport - GRS - coordination - Salle Georges Carpentier à 20H30
- Lundi 18 juin : Appel du 18 juin – Organisé par la Ville et l'Association Patriotique - Monument aux Morts - 11 H
- Jeudi 21 juin : Les Seniors fêtent la musique : Repas froid avec après-midi dansant animé par Olivier Desmidt (10 €repas + guinguette - 4 €guinguette) - Renseignements au Service Seniors 03-21-87-73-89 - Salle Yves Montand - 12 H - 18 H
- Vendredi 22 juin : Lancement du week-end inaugural du musée Argos Accueil en musique par l'ensemble de clarinettes Woody Wood Player - exposition de timbres et cartes postales sur la radio et les phares - inauguration de la création contemporaine "2012, waiting for the big big one" de l'artiste Philémon - Visible du 22 juin au 22 décembre dans les jardins de la Médiathèque - conférence à 19 H sur les métiers de la radio maritime – Organisée par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Radio maritime et Ville - Médiathèque - 17 H 30
- Du 22 juin au 13 juillet - exposition de timbres et de cartes postales sur la radio et les phares à la Médiathèque
- Samedi 23 juin : Concert de l'Orchestre Opal Sinfonietta sur le thème de la mer et du Titanic. Remise du prix "Le Morse d'or" au lauréat du concours franco argentin de composition musicale – Organisé par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Radio maritime et la Ville - Salle Yves Montand à 20 H 30
- Dimanche 24 juin : Inauguration du musée Argos : nombreuses animations toute la journée, visite du musée, chants marins, maquettes, colombophilie, stands sur le patrimoine maritime – Organisée par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Radio maritime et la Ville – à Alprech à 11 H 30
- Vendredi 29 et samedi 30 juin : Gala de Step - Danse - Salle Yves Montand à 20 H

Date d'affichage : Le 20/04/2012